



HAL
open science

L'encyclique Mit Brennender Sorge , de Pie XI à Pie XII

Marie Levant

► **To cite this version:**

Marie Levant. L'encyclique Mit Brennender Sorge , de Pie XI à Pie XII. Revue d'histoire de la Shoah, 2023, Le Vatican, l'Église catholique et la Shoah. Renouveau historiographique autour des archives Pie XII, 218 (2), pp.29-47. 10.3917/rhsho.218.0029 . hal-04396380

HAL Id: hal-04396380

<https://hal.science/hal-04396380v1>

Submitted on 20 Nov 2024

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

REVUE D'HISTOIRE DE LA SHOAH

n° 218

octobre
2023

Le Vatican, l'Église catholique et la Shoah. Renouveau historiographique autour des archives Pie XII

LA REVUE DU CENTRE
DE DOCUMENTATION JUIVE CONTEMPORAINE

Rédacteurs en chef

Jean-Marc DREYFUS et Audrey KICHELEWSKI

Dossier préparé par Nina VALBOUSQUET

Directeur de la publication

Jacques FREDJ

Publié par Mémorial de la Shoah
avec le concours du Centre national du Livre

SOMMAIRE

Le Vatican, l'Église catholique et la Shoah. Renouveau historiographique autour des archives Pie XII

Dossier préparé par Nina VALBOUSQUET

DOSSIER

**Introduction. « L'Église n'a pas peur de l'histoire » :
le Vatican et la Shoah au regard de l'ouverture des archives Pie XII**

Nina VALBOUSQUET9

PARTIE I

De l'entre-deux-guerres à Pie XII : nazisme, racisme, humanitaire

1/ L'encyclique *Mit Brennender Sorge*, de Pie XI à Pie XII.

Origines, limites et usages d'une condamnation

Marie Levant29

**2/ La distinction théologique entre racisme modéré et racisme
exagéré du pontificat de Pie XI à celui de Pie XII. Éléments d'analyse**

Tommaso Dell'Era49

**3/ Aux sources d'un engagement humanitaire catholique en faveur
des réfugiés avant la Seconde Guerre mondiale : les catholiques de France
face aux réfugiés juifs dans les années 1930**

Claire Gouyon67

PARTIE II

**Administration vaticane et assistance aux persécutés :
charité et préjugés**

**1/ Concevoir le secours. Pie XII, la Secrétairerie d'État du Vatican
et l'assistance aux Juifs (1938-1947)**

Giovanni Coco93

**2/ Le conseiller du pape Pie XII pour les affaires juives,
Monseigneur Angelo Dell'Acqua, et la Shoah**

David I. Kertzer et Roberto Benedetti129

3/ Le jésuite Pietro Tacchi Venturi et la persécution antijuive en Italie (1938-1943) Sergio Palagiano et Raffaella Perin	151
4/ « Je dois mentionner que je suis juif... » Questions soulevées par l'édition critique en ligne des archives du Vatican, concernant les requêtes de Juifs Hubert Wolf, Sascha Hinkel, Elisabeth-Marie Richter, Judith Schepers et Barbara Schüler	179

PARTIE III

Politique et diplomatie vaticanes face au génocide des Juifs

1/ Le Vatican et la Shoah. La rétention de l'information en provenance de Pologne, 1941-1942 Monika Stolarczyk-Bilardie.....	205
2/ Protestation « platonique » ou « prudente » ? Le nonce Valeri et le Vatican face aux persécutions antijuives en France (1940-1942). Une révision par les archives vaticanes Nina Valbousquet.....	239
3/ Le Vatican et le mythe du judéo-bolchevisme. L'impact de l'anticommunisme du Saint-Siège sur les Juifs et la Shoah) Ion Popa.....	271

PARTIE IV

L'après-guerre : justice et mémoire

1/ Le pape contre Nuremberg. Les procès des crimes de guerre nazis, le Vatican et la question de la justice après la guerre Gerald Steinacher.....	301
2/ Ambiguïtés de l'<i>Aufarbeitung</i> chrétienne. Débats catholiques sur le legs du régime nazi dans l'Allemagne d'après-guerre, 1945-1960 Simon Unger-Alvi.....	323

Notes de lecture / Comptes-rendus	349
Abstracts.....	371

Fondateur : I. Schneersohn

Directeur de la publication : Jacques Fredj

Rédacteurs en chef : Jean-Marc Dreyfus et Audrey Kichelewski

Comité de rédaction : Claire Andrieu, Annette Becker, Deborah Barton, Héléne Dumas, Laura Hobson Faure, Jan Grabowski, Laurent Joly, Ophir Levy, Judith Lindenberg, Judith Lyon-Caen, Claire Mouradian, Renée Poznanski, Fabien Théofilakis, Simon Perego, Claire Zalc

Comité scientifique : Istvan Pal Adam (Selma Stern Zentrum, Berlin / Saul Kagan Claims Conference Fellow), Oleg Budnitskii (Haute École d'économie de Moscou), Ruth Fivaz-Silbermann (Université de Genève), Mary Fullbrook (University College London), Alexandra Garbarini (Williams College), Atina Grossmann (Cooper Union), Laura Jockusch (Université Brandeis), Eleonore Lappin-Eppel (Austrian Academy of Sciences), Wendy Lower (Claremont-Mackenna College), Dieter Pohl (Université de Klagenfurt), Mark Roseman (Indiana University), Zoë Waxman (Royal Holloway, University of London)

Secrétariat de rédaction, mise en page, fabrication : Pauline de Ayala

Conception graphique : contact@letiroir.net

PARTIE

I

**De l'entre-deux-guerres à Pie XII :
nazisme, racisme, humanitaire**

L'ENCYCLIQUE *MIT BRENNENDER SORGE*, DE PIE XI À PIE XII

ORIGINES, LIMITES ET USAGES D'UNE CONDAMNATION

Marie Levant¹

Heydrich arrive le soir, tard, avec une encyclique du pape très dure contre l'Allemagne, nous reprochant la rupture du concordat et autres gentilleses. D'une outrecuidance insolente et d'une insupportable arrogance. En somme, une provocation au meilleur sens du mot.

Je ne transmets rien au Führer. Il ne va pas s'irriter là-dessus toute la nuit. Je dis à Heydrich, qui veut frapper un grand coup : faisons les morts et les ignorants. C'est (provisoirement) la meilleure des solutions. Puis des pressions économiques plutôt que des arrestations. Saisie et interdictions des journaux confessionnels qui publient cette effronterie. Pour le reste : garder son sang-froid et attendre que vienne l'heure de se débarrasser de ces provocateurs. Discussions et débats jusqu'à 2 heures du matin.

Puis couché, furieux et plein de rage contenue.

Joseph Goebbels, Journal 1933-1939²

La politique du Saint-Siège devant l'Allemagne nazie, et la Shoah, au cours du second conflit mondial n'est pas sortie de rien. Entre la prise du pouvoir par le nazisme en 1933 et le début de l'année 1939, elle a d'abord été celle de Pie XI (1922-1939), assisté de son secrétaire d'État, le cardinal Eugenio Pacelli. Pour cette période, les archives romaines ont été ouvertes en deux temps : en février 2003, ce sont d'abord les documents concernant les relations entre le Vatican et l'Allemagne qui ont été mis à la disposition des chercheurs ; en septembre 2006, l'ouverture a concerné l'ensemble de la documentation. L'étude de ces fonds est encore loin d'être achevée, sans compter que les fonds Pie XII récemment ouverts, qui couvrent la période 1939-1958, contiennent aussi des papiers de l'entre-deux-guerres : c'est le cas des

¹ Marie Curie Fellow, École française de Rome et Institut français du Proche-Orient.

² Joseph Goebbels, 21 mars 1937, *Journal 1933-1939*, Paris, Tallandier, 2007, p. 403.

I.1 / L'ENCYCLIQUE *MIT BRENNENDER SORGE*, DE PIE XI À PIE XII. ORIGINES, LIMITES ET USAGES D'UNE CONDAMNATION

dossiers ouverts avant 1939, mais qui ne s'achèvent que dans les années 1940 ou 1950 ; ou bien de la documentation que Pie XII gardait auprès de lui et qui datait du temps de sa Secrétairerie d'État, voire de ses nonciatures en Allemagne³. Rappelons en effet qu'Eugenio Pacelli avait été le représentant du pape à Munich et à Berlin entre 1917 et 1929. Cette expérience faisait de lui le spécialiste tout désigné des questions germaniques lorsqu'il devint le bras droit du pape en 1930 ; secrétaire d'État, il bénéficia à leur sujet d'une marge de manœuvre propre à imprimer sa marque sur la conduite adoptée par le Saint-Siège⁴.

En ce début des années 1930, Pie XI était considéré comme le « pape des concordats⁵ », en raison de la dizaine d'accords de ce type signés depuis son accession au siège de saint Pierre en 1922. Par ceux qu'il conclut avec Mussolini en 1929 et Hitler en 1933, il œuvra indéniablement à une conciliation catholique avec les régimes fascistes et nazis. Mais il fut aussi sur la fin de son pontificat l'homme d'un tournant antitotalitaire du catholicisme, entamé avec la publication simultanée en mars 1937 de deux encycliques dirigées, l'une contre le stalinisme, *Divini Redemptoris* (Le Divin Rédempteur), et l'autre contre le nazisme, *Mit brennender Sorge* (Avec une brûlante inquiétude). La première parut le 19 mars ; la seconde ne fut connue que deux jours plus tard, le 21, bien qu'elle fût datée du 14 mars, soit le dimanche de la Passion, comme pour mieux souligner la persécution de l'Église qui y était relatée. Une semaine après suivait *Firmissimam Constantiam* au sujet de la situation faite à l'Église catholique au Mexique.

Mit brennender Sorge avait été introduite clandestinement en Allemagne par la valise diplomatique de la nonciature de Berlin ; de là, elle fut transmise aux évêques qui l'imprimèrent et la distribuèrent au clergé, chargé de la lire en chaire. Les fidèles eux-mêmes furent nombreux à quitter la messe avec un exemplaire. Au total, près de 300 000 copies circulèrent⁶. La Gestapo de Munich parvint bien à s'en procurer une la veille au soir, trop tard alors pour empêcher que lecture en soit faite le lendemain⁷. Le document fut donc rendu public depuis les chaires des douze mille et quelques églises catholiques que comptait le Reich l'un des jours où elles étaient le plus

3 Il s'agit, aux Archives apostoliques vaticanes (ci-après AAV) du fonds *Carte Pio XII*, épais mais disparate et lacunaire, encore en cours de catalogage en 2023.

4 Étienne Fouilloux, *Les chrétiens français entre crise et libération. 1937-1947*, Paris, Seuil, 1997, p. 27. Nous renvoyons aussi à notre propre analyse des audiences de Pacelli auprès de Pie XI, dans *Pacelli à Berlin. Le Vatican et l'Allemagne, de Weimar à Hitler (1919-1934)*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, p. 262-265.

5 « "L'intrépidité" de Pie XI selon Mgr Sabatier », *La Croix*, n° 16673, 23 juin 1937, p. 3.

6 Heinz-Albert Raem, *Pius XI und der Nationalsozialismus. Die Encyclika "Mit brennender Sorge" vom 14. März 1937*, Paderborn, Schöningh, 1979.

7 AA.EE.SS, Germania V, *Parte Extracta*, pos. 719, fasc. 322, f° 29-31. Voir aussi Angelo Martini, « Il cardinale Faulhaber e l'enciclica *Mit brennender Sorge* », *Archivum Historiae Pontificiae*, 2, 1964, p. 304-320.

pleines, le dimanche des Rameaux, 21 mars 1937. Si les autorités parvinrent à en empêcher la parution dans la presse du pays, l'épisode n'en constitue pas moins l'un des rares échecs que le ministère de la Propagande eut à subir. Son retentissement alla d'ailleurs au-delà du territoire allemand : le texte fut publié le lendemain, en allemand et en italien, dans *L'Osservatore Romano*, et presque aussitôt dans la presse internationale – Rome avait envoyé à cet effet des traductions en plusieurs langues.

En Allemagne, la lecture de l'encyclique dura près d'une heure, durant laquelle les fidèles entendirent la condamnation du nazisme que portait le document. Dans la persécution de l'Église dans le pays, Pie XI dénonçait une « lutte religieuse », « une guerre d'extermination ». Ce qui était à l'œuvre, c'était, plus qu'une hérésie, une idéologie absolument antichrétienne ; et face à elle, il répétait les paroles de Jésus : « Celui qui m'aura renié devant les hommes, je le renierai moi aussi devant mon Père qui est dans les cieux. » Il louait finalement ceux qui résistaient au « prophète du néant » – derrière lequel il fallait bien voir le Führer – en rappelant aux fidèles que « où il s'agit de se sauver ou de se perdre, le croyant n'a devant lui qu'une voie du salut, celle du courage héroïque ». Le nom de Hitler n'était pas formellement prononcé, ni même celui du régime ou de son idéologie. Avec une certaine prudence, Pie XI avouait avoir « pesé chacun des mots de cette lettre ». Le document est par ailleurs loin d'être limpide, les termes en sont parfois brumeux – on peut même imaginer quelques assouplissements parmi l'assistance. Cependant, les témoignages révèlent aussi une émotion, palpable parfois jusqu'aux larmes. L'essentiel fut compris : l'Église catholique était persécutée, le national-socialisme était condamné, il était incompatible avec la foi chrétienne.

Ce document et son histoire posent une série de questions. Premièrement, comment est-on passé de la conciliation de 1933 à cette protestation éclatante de 1937, et de celle-ci au silence de Pie XII ? Ce qui amène à considérer la part d'unité et de contrastes entre les deux pontificats. Deuxièmement, qu'ont retenu les témoins de l'époque de cette encyclique, et quels effets a-t-elle pu produire sur la politique du Reich ? S'interroger sur la réception de *Mit brennender Sorge*, c'est dès lors aussi réfléchir au rôle du magistère pontifical dans la conduite générale de l'Église, sur la vie des fidèles, sur la scène internationale comme auprès des États ; or, quelle place pour la voix du pape au cœur des années 1930 ? Troisièmement, quels usages sont faits de l'encyclique après sa parution dans le monde catholique, et plus précisément à la Curie, en particulier durant la Seconde Guerre mondiale ? Enfin, quelles en sont les limites ? Car le texte n'aborde pour ainsi dire pas la question cruciale

I.1 / L'ENCYCLIQUE *MIT BRENNENDER SORGE*, DE PIE XI À PIE XII. ORIGINES, LIMITES ET USAGES D'UNE CONDAMNATION

de l'antisémitisme, sauf de manière tout à fait allusive et non sans ambiguïté. Cet article vise à apporter quelques éléments de réponse, d'abord à partir des archives Pie XI et de travaux menés sur ces fonds inédits, conclus ces dernières années ; et que nous complétons de premiers sondages dans les fonds Pie XII⁸.

L'Église face au nazisme : de la conciliation tortueuse à la perte des illusions (1933-1937)

Pour l'Église catholique, la question de la position à adopter par rapport au nazisme avait commencé à se poser à partir de 1930, lorsque le NSDAP était devenu le second puis le premier parti au Reichstag, et donc une force avec laquelle le parti catholique, le Zentrum, devait compter. Fallait-il s'opposer à lui, au motif de son anti-républicanisme et surtout d'un néo-paganisme que l'on commençait à percevoir, ou fallait-il envisager une collaboration en raison de son antilibéralisme et de son antimarxisme⁹ ? Une telle alliance était parfois regardée comme un moyen de canaliser le parti nazi : c'était du moins assez largement la conviction du nonce à Berlin, Mgr Cesare Orsenigo ; et cela semble avoir été un temps la position du secrétaire d'État Pacelli, selon les témoignages de l'ambassadeur allemand à Rome et du chancelier catholique Brüning¹⁰. Du côté de la hiérarchie ecclésiastique allemande, dès l'automne 1930 les évêques condamnèrent progressivement son idéologie. L'évêque de Mayence fut le premier, après le raz-de-marée nazi aux élections de septembre : « Un catholique peut-il être membre inscrit au parti d'Hitler ? Un curé catholique peut-il permettre que les membres de ce parti prennent part corporativement à des funérailles ou à d'autres fonctions religieuses ? Un catholique qui professe les principes de ce parti peut-il être admis aux saints sacrements ? Nous devons répondre par la négative » faisait-il savoir¹¹, avec une promptitude qui déplut quelque peu à Mgr Orsenigo – qui changea néanmoins d'avis les mois suivants. Les autres

8 Pour une analyse et le texte complet de l'encyclique, nous renvoyons à Raem, *Pius XI und der Nationalsozialismus*, op. cit. ; Pie XI, *Nazisme et Communisme. Deux encycliques de mars 1937*, introductions de François Rouleau et Michel Fourcade, présentation de Michel Sales, Paris, Desclée de Brouwer, 1991 ; la discussion entre Alfred Grosser, François Bédarida et Jacques Rollet parue dans *Le Dernier Avertissement. Pie XI : encyclique Mit brennender Sorge. Goebbels : « Derniers avertissements aux catholiques allemands »*, Paris, Romillat, 1994. Par ailleurs, cet article fait la synthèse de l'ouvrage collectif issu d'une conférence qui s'est tenue à Brest en 2015 : Fabrice Bouthillon et Marie Levant (dir.), *Pie XI. Un pape contre le nazisme ? L'encyclique Mit brennender Sorge, 14 mars 1937*, Brest, Dialogues, 2016.

9 Levant, *Pacelli à Berlin*, op. cit., p. 278-289.

10 Gerhard Besier, *The Holy See and Hitler's Germany*, Londres, Palgrave Macmillan, 2007 ; édition allemande originale sous le titre *Der Heilige Stuhl und Hitler-Deutschland. Die Faszination des Totalitären*, Munich, Deutsche Verlags-Anstalt, 2004, p. 83 ; Heinrich Brüning, *Mémoires 1918-1939*, Paris, Gallimard, 1974, p. 256-262 ; édition allemande originale sous le titre *Memoiren 1918-1934*, Stuttgart, Deutsche Verlags-Anstalt, 1970.

11 Orsenigo à Pacelli, 8 octobre 1930, AA.EE.SS, Germania IV, pos. 621, fasc. 138, f° 3-4.

évêques emboîtèrent le pas, y compris à titre collectif, parfois de manière plus prudente¹². Pour autant, ces déclarations n'empêchaient pas nécessairement une collaboration entre nazisme et catholicisme sur le plan politique – de même que la condamnation du socialisme n'avait pas empêché dans les premières années de la République de Weimar la collaboration du Zentrum avec le SPD¹³. L'éventualité demeura, mais elle ne fut pas actualisée.

La prise du pouvoir par Hitler début 1933 ne renversa pas dans un premier temps les termes du problème. L'illusion de pouvoir sinon s'entendre avec le nazisme, du moins d'en orienter la direction, et la volonté de compromis conduisirent le Zentrum à voter les pleins pouvoirs le 23 mars, et l'épiscopat à révoquer sa condamnation du parti nazi le 28¹⁴. Le Saint-Siège a pu exercer là une certaine influence. En effet, en ces premières semaines, la détermination du nouveau gouvernement dans la lutte contre le communisme impressionnait fortement les esprits romains, jusque et surtout aux sommets de la Curie. Elle fut l'objet à plusieurs reprises d'échanges entre le pape, le secrétaire d'État et les représentants du corps diplomatique. « Hitler est le premier et le seul homme d'État à s'être exprimé publiquement contre les bolcheviques. Jusqu'ici, il n'y avait eu que le pape » confiait par exemple Pie XI à Pacelli le 4 mars¹⁵. Cette reconnaissance informelle mais explicite de la politique hitlérienne circulait, et le pontife le redit de manière plus voilée, mais aussi plus solennelle, dans une allocution consistoriale, le 13 mars¹⁶. Or on ne peut sous-estimer le poids sur les forces catholiques allemandes de cette préférence vaticano-romaine pour le compromis, surtout lorsqu'entre ces deux journées du 23 et du 28 mars, le propre chef du parti catholique, Mgr Kaas (connu pour sa fidélité à l'égard du secrétaire d'État), effectuait un aller-retour à Rome¹⁷.

Toutefois, la contribution vaticane à l'entreprise de conciliation prit un tour plus formel avec le lancement des négociations concordataires. Celles-ci prolongeaient en réalité les discussions qui avaient débuté quand la jeune

12 Voir Hubert Gruber, *Katholische Kirche und Nationalsozialismus 1930-1945*, Paderborn, Schöningh, Veröffentlichungen der Kommission für Zeitgeschichte (VKZG), 2005.

13 Voir Sascha Hinkel, *Adolf Kardinal Bertram. Kirchenpolitik in Kaiserreich und Weimarer Republik*, Paderborn, Schöningh, VKZG, 2010.

14 Rudolf Morsej, *Der Untergang des politischen Katholizismus. Die Zentrumspartei zwischen christlichen Selbstverständnis und "Nationaler Erhebung" 1932/33*, Stuttgart et Zurich, Belsler, 1977 ; Klaus Scholder, *Die Kirchen und das Dritte Reich*, vol. I : *Vorgeschichte und Zeit der Illusionen, 1918-1934*, Francfort-sur-le-Main, Ullstein, 1986 (1^{re} éd. 1977).

15 Audience de Pacelli auprès du Pie XI, 4 mars 1933 : AA.EE.SS, Stati Ecclesiastici, pos. 430A, fasc. 348, f° 3. Pour une présentation plus complète de ces échanges, nous renvoyons à notre article, « Le Reichskonkordat : compromis ou carte forcée ? », in Bouthillon et Levant, *Pie XI. Un pape contre le nazisme ?*, op. cit., p. 47-48, 62-65.

16 Allocution consistoriale *Iterum vos*, 13 mars 1933 : *Discorsi di Pio XI*, édités par Domenico Bertetto, Turin, Società Editrice Internazionale, 1960-1961, p. 855-867.

17 Ludwig Volk, *Das Reichskonkordat vom 20. Juli 1933*, Mayence, VKZG, 1972, p. 86-87.

I.1 / L'ENCYCLIQUE *MIT BRENNENDER SORGE*, DE PIE XI À PIE XII. ORIGINES, LIMITES ET USAGES D'UNE CONDAMNATION

République de Weimar cherchait auprès de Rome un appui international et une protection contre les forces centrifuges, souvent catholiques, qui minaient l'unité du pays. Elles n'avaient jamais vraiment cessé ; encore lors de la visite de Brüning au Vatican en 1931, le cardinal Pacelli avait requis du chancelier catholique leur reprise¹⁸. En 1933, leur perspective fut présente pratiquement dès la formation du gouvernement de Hitler et de Franz von Papen, mais elles ne commencèrent formellement qu'au début du mois d'avril. Le climat ne cessa ensuite de se tendre. Au cœur du processus de mise au pas, les évêques étaient sur la défensive, et, à Rome, on avait bien conscience du risque que prenait l'Église en adoptant cette politique. Mais rien n'empêchait fondamentalement la négociation. Le gouvernement céda d'ailleurs sur un grand nombre de points. Par exemple, Pacelli obtint très vite satisfaction sur la question scolaire, pierre d'achoppement jusque-là des discussions concordataires, avec la garantie du maintien des écoles publiques confessionnelles¹⁹.

Au moment de la signature en juillet, et plus encore lors de la ratification en septembre, le contexte avait nettement changé. La nazification de la société s'était accélérée et les exactions à l'égard des catholiques s'étaient multipliées, avec le renvoi de fonctionnaires, l'arrestation de prêtres, le tabassage de laïcs. Pacelli disait ainsi ne s'être résolu à signer le concordat que parce qu'il avait « un pistolet braqué sur sa tempe²⁰ ». De fait, il n'était guère plus possible pour les autorités romaines de faire marche arrière et de se dérober à la signature du traité : dans le cas contraire, Hitler faisait bien comprendre qu'il déclarerait la guerre à l'Église d'Allemagne. D'un compromis négocié, le *Reichskonkordat* était devenu pour le Saint-Siège une carte forcée.

Quelles en furent les conséquences ? D'un côté, l'accord put servir de caution morale au régime en construction, comme le revendiqua le gouvernement allemand lui-même. C'est ainsi d'ailleurs qu'à la Curie on percevait les concordats, du moins avant 1933 : ils pouvaient contribuer à forger la légitimité politique d'un régime²¹. Et, de fait, on ne peut nier qu'il a aidé à tranquilliser

18 Fabrice Bouthillon, « Au-delà, en deçà. *Mit brennender Sorge* et le consalvisme », in Bouthillon et Levant, *Pie XI. Un pape contre le nazisme ?*, op. cit., p. 161-174.

19 Victor Conzemius, « Le concordat du 20 juillet 1933 entre le Saint-Siège et l'Allemagne. Esquisse d'un bilan de la recherche historique », *Archivum Historiae Pontificiae*, n° 15, 1977, p. 333-362 ; Konrad Repgen, « I Patti Lateranensi e il *Reichskonkordat*. Pio XI e la politica concordataria con Russia, Italia e Germania », *Rivista della Storia della Chiesa in Italia*, vol. XXXIII, n° 2, 1979, p. 371-419 ; Thomas Brechenmacher (dir.), *Das Reichskonkordat 1933. Forschungsstand, Kontroversen, Dokumente*, Paderborn, Schöningh, VKZG, 2007.

20 Propos qu'il aurait tenu au chargé d'affaires de la couronne britannique auprès du Saint-Siège, Ivone Kirkpatrick, selon sa dépêche au secrétaire du Foreign Office, le 19 août 1933. Cité par Jacques Nobécourt, *Le « Vicaire » et l'Histoire*, Paris, Seuil, 1964, p. 343.

21 Nous renvoyons à notre article, « Le Vatican et l'Europe dans l'entre-deux-guerres : le programme concordataire. Étude à partir des accords de l'aire germanique », *Archivum Historiae Pontificiae*, numéro spécial : *Gli accordi della Santa Sede con gli Stati (XIX-XXI secolo). Modelli e mutazioni: dallo Stato confessionale alla*

les consciences, à rassurer sur la possible compatibilité du catholicisme avec le national-socialisme, et à affaiblir, au moins dans les mois qui suivirent, un potentiel d'opposition. D'un autre côté, il a pu aussi, pour quelques années, sauver l'Église et ses organisations de l'alignement complet. Car à peine le concordat signé, le régime donna libre cours à une politique anticatholique qui, de 1933 à 1937, alla sans cesse s'aggravant, et s'illustra dans une politique de harcèlement quotidien, des mesures contre l'associationnisme catholique notamment dans la jeunesse, la fermeture des écoles confessionnelles, l'instrumentalisation médiatique des procès dans le clergé, l'arrestation et l'internement de nombreux clercs en camps de concentration, sans compter une offensive idéologique dans l'espace public²².

Face aux abus et aux actes de violence, l'Église montra une attitude oscillante sur la situation, entre négociation et résignation : tant qu'on crut encore en une possible évolution positive du mouvement de Hitler, l'espace pour le compromis demeura. C'est ainsi qu'on peut interpréter les soixante-dix notes de protestation du cardinal Pacelli au gouvernement de Berlin, tandis que les évêques se chargeaient d'une négociation plus vaine qu'efficace avec les autorités, à l'échelle régionale ou à celle du Reich²³. Dans un cas comme dans l'autre, ils n'obtinrent qu'une fin de non-recevoir ; si bien que lorsque les évêques finirent par demander au pape, durant l'été 1936, de prendre position officiellement et publiquement, il acquiesça et opta pour une condamnation solennelle. C'est ainsi que, quelques mois plus tard, avec *Mit brennender Sorge*, s'exprimèrent pour la première fois de manière publique et officielle la perte des illusions que l'on avait d'abord nourries à l'endroit de Hitler et de son régime.

« Vous avez doublement droit à une parole de vérité et de spirituel réconfort²⁴ » : l'encyclique comme résistance spirituelle

Le pape fit venir à Rome, au tout début du mois de janvier 1937, cinq membres de l'épiscopat allemand. Le choix était déjà significatif : outre les trois cardinaux, Bertram (Breslau), Schulte (Cologne) et von Faulhaber (Munich), il avait requis la présence de deux évêques connus pour leur combat contre le régime, von Galen (Münster) et von Preysing (Berlin). En revanche, il n'avait pas invité

libertà religiosa, n° 54, 2020, p. 209-234.

22 Hubert Gruber, *Katholische Kirche und Nationalsozialismus*, op. cit.

23 AA.EE.SS, Germania IV : pos. 647, fasc. 178 et scatola 26. Voir aussi Gerhard Besier, *Die Kirchen und das Dritte Reich*, vol. III: *Spaltungen und Abwehrkämpfe 1934 bis 1937*, Berlin, Propyläen, 2001.

24 *Mit brennender Sorge* 1, « Le Concordat du Reich ».

I.1 / L'ENCYCLIQUE *MIT BRENNENDER SORGE*, DE PIE XI À PIE XII. ORIGINES, LIMITES ET USAGES D'UNE CONDAMNATION

Mgr Berning (Osnabrück), qui avait conduit jusque-là les négociations avec le régime. L'encyclique naquit de ces entretiens des prélats allemands avec le pontife et le secrétaire d'État : Faulhaber remit avant son départ, le 21 janvier, un avant-projet intitulé alors *Mit großen Sorge* ; s'ensuivirent six semaines de travail, de remaniements et, en plusieurs endroits, d'amplification de la version première, sous la conduite de Pacelli. Daté du 14 mars et adressé aux évêques et ordinaires d'Allemagne, le texte final fut lu en chaire le 21²⁵. Du côté du régime, on s'attendait à quelque chose. On lisait depuis plusieurs semaines des entrefilets dans *L'Osservatore Romano* ou *La Civiltà Cattolica*, et dans la presse catholique en général, comme on écoutait les retransmissions de Radio Vatican qui rendaient compte d'une persécution de l'Église catholique en Allemagne, des « graves erreurs » dans lesquelles on la disait tombée²⁶. Les évêques réunis à Fulda avaient encore protesté contre les diverses violations du concordat. Le cardinal Faulhaber avait donné mi-février un sermon au large écho, qui révélait une tension maximum, voire une rupture proche selon la presse étrangère. Toutefois, on envisageait plutôt la publication d'un mémorandum ou d'un livre blanc. On pensait en rester au terrain politique ou diplomatique, sans envisager une condamnation officielle et encore moins doctrinale²⁷.

Une encyclique désigne au contraire le plus solennel des documents par lesquels le pape délivre son magistère. Elle proclame un message religieux, enseigne la foi, donne des normes à la doctrine, et finalement régule l'Église en condamnant ce qui est incompatible avec la foi, tout cela avec l'autorité la plus supérieure²⁸. Que contient alors *Mit brennender Sorge* ? Pie XI en donne l'objet en introduction, à savoir dire la vérité sur ce qui se passe en Allemagne, « mettre sous vos yeux et sous les yeux de tout l'univers chrétien la réalité dans toute sa gravité ». Le reste du document décline celle-ci : le concordat est violé, l'Église est persécutée, racisme et néopaganisme nazis sont à condamner. Le texte est divisé en onze points. Le premier, intitulé *Le Concordat du Reich*, provient directement de la main du secrétaire d'État et correspond à la partie plus diplomatique, dans laquelle on justifie d'abord le choix de l'option concordataire de 1933 – il s'agissait de protéger l'Église,

25 Pour une reconstruction du processus de rédaction, voir Thomas Brechenmacher, « La preparazione dell'enciclica *Mit brennender Sorge* », in Laura Pettinaroli, *Le gouvernement pontifical sous Pie XI*, Rome, CEFR, 2013, p. 545-560 ; voir aussi Philippe Chenaux, « Aux origines de *Mit brennender Sorge* : un Syllabus contre l'hérésie national-socialiste (1933-1937) », in Bouthillon et Levant, *op. cit.*, p. 109-121.

26 Raffaella Perin, *La radio del papa. Propaganda e diplomazia nella seconda guerra mondiale*, Bologne, Il Mulino, 2017, p. 35-43.

27 Gerhard Besier, « Reception in Germany. Voices from outside and diplomatic endeavors » in Bouthillon et Levant, *Pie XI. Un pape contre le nazisme ?*, *op. cit.*, p. 231-260.

28 Philippe Chenaux, « L'exercice du Magistère pontifical depuis 1870 », *Communio*, vol. CCLV, n° 1, 2018, p. 65-73.

d'épargner souffrances et angoisses aux catholiques. Puis, on dresse le constat du non-respect du traité par le régime : les violations répétées du concordat ne sont rien moins qu'une « guerre d'extermination » menée à l'endroit du catholicisme.

Les points suivants occupent le cœur du texte et constituent un rappel catégorique des exigences de la foi chrétienne. Cette partie s'appuie sur l'avant-projet établi par le cardinal et archevêque de Munich. Pie XI y dit l'incompatibilité du nazisme avec les vérités essentielles de la foi chrétienne :

Quiconque identifie, dans une confusion panthéistique, Dieu et l'univers, abaissant Dieu aux dimensions du monde ou élevant le monde à celles de Dieu, n'est pas de ceux qui croient en Dieu.

Quiconque, suivant une prétendue conception des anciens Germains d'avant le Christ, met le sombre et impersonnel destin à la place du Dieu personnel, nie par le fait la Sagesse et la Providence de Dieu [...] : celui-là ne peut pas prétendre à être mis au nombre de ceux qui croient en Dieu.

Quiconque prend la race, ou le peuple, ou l'État, ou la forme de l'État, ou les dépositaires du pouvoir, ou toute autre valeur fondamentale de la communauté humaine – toutes choses qui tiennent dans l'ordre terrestre une place nécessaire et honorable –, quiconque prend ces notions pour les retirer de cette échelle de valeurs, même religieuses, et les divinise par un culte idolâtrique, celui-là renverse et fausse l'ordre des choses créé et ordonné par Dieu : celui-là est loin de la vraie foi en Dieu et d'une conception de la vie répondant à cette foi²⁹.

Le pontife condamne ainsi à plusieurs reprises la divinisation du peuple hissé au rang de nouveau peuple élu, le culte de l'État, la vénération de Hitler comme nouveau messie, l'idolâtrie de la race et du sang, la profanation de concepts religieux fondamentaux tels que la révélation, la foi, l'immortalité, le péché originel. Ces sanctions se terminent par une adresse à la jeunesse catholique, au clergé et au laïcat afin de les soutenir dans la lutte contre ces errances, jusque dans « la souffrance et la persécution » ; une lutte qualifiée d'« héroïsme des luttes morales »³⁰. La conclusion de l'encyclique autorise la miséricorde pour ces « ennemis de la foi » qui en viendraient à résipiscence, cas à l'évidence tenu comme peu probable mais non absolument exclu.

29 *Mit brennender Sorge*, § 2, « Vraie foi en Dieu ».

30 *Ibid.*, § 9, « À la jeunesse » et, § 10, « Aux prêtres et aux religieux ».

I.1 / L'ENCYCLIQUE *MIT BRENNENDER SORGE*, DE PIE XI À PIE XII. ORIGINES, LIMITES ET USAGES D'UNE CONDAMNATION

À la différence des textes auxquels le magistère avait jusqu'ici habitué, le document ne porte plus ou pratiquement pas de référence au Dieu justicier ni au projet de refaire une chrétienté, de même qu'on n'y trouve pas d'appel pour cela à la militance sociale des catholiques. Le Christ est pensé non pas tant en rapport avec une politique de l'Église, mais comme un antidote à l'idolâtrie de la race. Rester essentiellement une Église : tel est le but de ce rappel des articles fondamentaux de la foi, et c'est ce qui est finalement assez nouveau. L'Église deviendrait – ou redeviendrait – une garantie contre le politique et non plus du politique, comme cela avait prévalu durant plusieurs siècles³¹.

Les limites de la condamnation papale

La sentence papale vise avant tout le national-socialisme comme néopaganisme. L'idéologie de la race et du sang, la divinisation du peuple et de l'État, le culte du Führer sont condamnés parce que profondément antichrétiens. La persécution de l'Église à l'œuvre en Allemagne apparaît comme le résultat de ces graves errements. La « guerre d'extermination » qui est évoquée est celle conduite contre l'Église catholique et ses fidèles : le texte demeure pour ainsi dire silencieux sur les dizaines de millions d'Allemands déjà dans les camps de concentration, qui ne sont évoqués ici qu'à propos des prêtres qui y ont été déportés³². L'absence de la question de l'antisémitisme constitue alors une limite majeure de l'encyclique : la persécution contre les Juifs est ignorée. Certes, *Mit brennender Sorge* convoque brièvement l'ancienne Alliance, en rappelant le caractère indissociable des deux Testaments. Mais – et on sait que l'ajout vient de Pacelli lui-même – c'est pour y adjoindre aussitôt une référence à la responsabilité juive dans la mort de Jésus³³.

Les livres sacrés de l'Ancien Testament sont entièrement parole de Dieu et forment une partie substantielle de sa Révélation. En harmonie

31 Fabrice Bouhillon, *La naissance de la Mardité. Une théologie politique à l'âge totalitaire : Pie XI (1922-1939)*, Strasbourg, Presses universitaires de Strasbourg, 2001.

32 Voir les propos de Pierre Grosser dans Grosser, Bédarida et Rollet, *Le Dernier Avertissement*, op. cit., p. 7-11, qui le formule notamment ainsi : « Tout pape est à la fois Antigone et Créon, puisqu'il a la charge d'une vaste structure institutionnelle. Pie XI et plus encore Pie XII ont été trop Créon. Et, surtout, ils ont fort mal interprété la parabole du Samaritain. Ils se sont montrés prioritairement les prochains des catholiques allemands et non des souffrants, des persécutés, fussent-ils non catholiques, fussent-ils persécutés par des non-catholiques. »

33 Raffaella Perin, « L'antisémitisme : une question absente dans *Mit brennender Sorge* », in Bouhillon et Levant, *Pie XI. Un pape contre le nazisme ?*, op. cit., p. 176-191.

avec le développement graduel de la Révélation plane sur eux une lumière encore voilée, celle des temps qui ont préparé le plein jour de la Rédemption. Comme il ne saurait en être autrement dans des livres historiques et didactiques, ils reflètent, dans plus d'un détail, l'humaine imperfection, la faiblesse et le péché. À côté d'innombrables traits de grandeur et de noblesse, ils nous décrivent aussi le peuple choisi, porteur de la Révélation et de la Promesse, s'égarant sans cesse loin de son Dieu pour se tourner vers le monde [...]. Seuls l'aveuglement et l'orgueil peuvent fermer les yeux devant les trésors d'enseignement sauveur que recèle l'Ancien Testament.

Qui veut voir bannies de l'Église et de l'école l'histoire biblique et la sagesse des doctrines de l'Ancien Testament blasphème le Nom de Dieu, blasphème le plan de salut du Tout-Puissant, érige une pensée humaine étroite et limitée en juge des desseins divins sur l'histoire du monde. Il renie la foi au Christ véritable, tel qu'il est apparu dans la chair, au Christ qui a reçu son humaine nature d'un peuple qui devait le crucifier. Il demeure sans rien y comprendre devant le drame universel du Fils de Dieu, qui opposait au sacrilège de ses bourreaux la divine action sacerdotale de sa mort rédemptrice, donnant ainsi, dans la nouvelle Alliance, son accomplissement, son terme et son couronnement à l'ancienne³⁴.

Cet automatisme relève bien d'un antijudaïsme chrétien, qui empêche une prise de position plus franche et entière à l'égard de l'antisémitisme nazi. Car si le sujet préoccupait au sein de la Curie depuis les années 1934-1935, il fallut attendre l'année 1938 pour que cette préoccupation s'exprimât publiquement, et pas toujours sans ambiguïté³⁵.

Ce qui se dessine par ailleurs dans le texte, notamment dans sa complémentarité avec *Divini Redemptoris*, et s'approfondit l'année suivante, c'est une théorisation du phénomène totalitaire en même temps que se forge l'opposition à son égard. C'est ce que l'on retrouve dans divers projets de documents qui s'élaboraient et circulaient au sein de la Curie depuis quelques années. Chez Pie XI, l'opposition se renforça dès la fin de l'année 1937 et jusqu'à sa mort en février 1939. Pour l'historienne Emma Fattorini, ce durcissement résulterait d'une conversion intérieure chez le

34 *Mit brennender Sorge*, §3 : « La vraie foi au Christ ».

35 Fouilloux, *Les chrétiens français entre crise et libération*, op. cit., p. 43-45 ; Giovanni Miccoli, *Les dilemmes et les silences de Pie XII*, Bruxelles, Complexe, 2005, p. 164-168 ; Philippe Chenaux, « Aux origines de *Mit brennender Sorge* », art. cité.

I.1 / L'ENCYCLIQUE *MIT BRENNENDER SORGE*, DE PIE XI À PIE XII. ORIGINES, LIMITES ET USAGES D'UNE CONDAMNATION

pontife et d'une ecclésiologie toute conservatrice : l'Église est l'organisation totalitaire authentique, et c'est la centralité absolue de l'Église qui la rend immune et incompatible avec toute subversion fasciste et nazie. C'est ce qui conduisit le pape, par exemple, dès le mois de décembre 1937, à envisager d'accepter la main tendue par les communistes français, laissant penser alors que le nazisme avait remplacé le communisme comme ennemi numéro un à la tête de l'Église de Rome³⁶. Or, ce crescendo antitotalitaire des deux dernières années du pontificat – qui fait dire à Galeazzo Ciano, gendre du Duce, que Pie XI gouverne d'une main de fer et verse dans l'autoritarisme³⁷ – incluait désormais l'opposition à l'antisémitisme : dans le *Syllabus contre le racisme* envoyé par la Congrégation des séminaires et des universités à plusieurs universités et facultés catholiques en avril 1938, et publié dans la presse ; dans divers discours dont celui de septembre 1938 aux pèlerins belges affirmant que « nous sommes spirituellement des Sémites », en visant les lois raciales italiennes ; ou dans les deux projets non publiés mais aujourd'hui connus que sont l'encyclique dite « manquée » sur le racisme et l'antisémitisme, qui avait été demandée au jésuite américain Lafarge en raison de son combat contre la ségrégation, et le discours préparé pour les dix ans des accords du Latran, que Pie XI ne put prononcer puisqu'il avait, la veille, rendu son dernier souffle³⁸.

On pourrait pointer dans l'encyclique une autre absence, celle d'une alternative aux totalitarismes dans l'Europe des années 1930. Le philosophe catholique Jacques Maritain – futur ambassadeur de France auprès du Saint-Siège – demeurait perplexe devant le texte, qui ne disait rien de la violence politique à laquelle prenaient part des catholiques ou des leaders politiques se revendiquant de la religion, comme en Autriche ou en Espagne. Et l'encyclique laissait de côté le Duce, de même que les dictateurs Dollfuss et Franco. Cela n'autorisait-il pas à croire qu'eux étaient du bon côté ?³⁹ Pour ce qui est de Mussolini, une part de l'explication tient peut-être à la préoccupation du pontife et de son secrétaire d'État de freiner au même moment l'alliance

36 Emma Fattorini, *Pio XI, Hitler e Mussolini*, Turin, Einaudi, 2007. Voir aussi Giovanni Miccoli, *Les dilemmes et les silences de Pie XII*, op. cit. Nous avons traité de l'épisode concernant Maurice Thorez à partir notamment du fonds des audiences de Pacelli auprès de Pie XI et auprès du corps diplomatique (AA.EE.SS, Stati ecclesiastici IV, pos. 430A et 430B) dans « La "mano tesa", la Chiesa di Pio XI e il Fronte popolare », in Emma Fattorini (dir.), *Diplomazia senza eserciti. Le relazioni internazionali della Chiesa di Pio XI*, Rome, Carocci, 2013, p. 179-200.

37 Galeazzo Ciano, *Diario 1937-1943*, Milan, Rizzoli, 1980, p. 169.

38 Georges Passelecq et Bernard Suchecky, *L'Encyclique cachée de Pie XI. Une occasion manquée de l'Église face à l'antisémitisme*, Paris, La Découverte, 1994 (2^e éd. 2019) ; Peter Godman, *Der Vatikan und Hitler. Die geheimen Archive*, Munich, Droemer, 2004 ; Raffaella Perin, « Pio XI e la mancata lettera sugli ebrei a Mussolini (agosto 1938) », *Rivista di storia del cristianesimo*, n° 1, 2013, p. 181-206.

39 Michel Fourcade, « La réception de *Mit brennender Sorge* en France », in Bouthillon et Levant, *Pie XI. Un pape contre le nazisme ?*, op. cit., p. 297-319.

germano-italienne. La lettre du 21 septembre 1938, adressée par le premier à l'épiscopat américain opéra là aussi une inflexion, avec la nette considération pour le monde anglo-saxon démocratique, qui appuie une autre issue politique aux totalitarismes que l'Europe des dictatures⁴⁰.

Réception de *Mit brennender Sorge*

L'interprétation qui fut faite du document au moment de sa parution en éclaire les contenus, les infléchit parfois. Il est certain que selon la nationalité, l'identité confessionnelle ou le positionnement politique, les lectures furent différentes. Dans l'ensemble, on retint le caractère simultané des deux encycliques, *Divini Redemptoris* et *Mit brennender Sorge*, et leur orientation antitotalitaire. Le père Fessard, jésuite et théologien français (et futur résistant), y vit ainsi une confirmation du danger des deux régimes : « Si j'ai eu la naïveté ou l'audace, comme on voudra, de mettre sur le même rang communisme et nazisme, je le dois tout bonnement au fait d'avoir compris que l'athéisme de la Classe ne vaut pas mieux que l'idolâtrie de la Race, si tant est qu'il ne soit pire. Ce qui fut signifié, me semble-t-il, au plus humble chrétien par Pie XI » ; il en fit jusqu'au point de départ de sa propre réflexion sur le sujet⁴¹. Pour autant, la première de ces encycliques demeura la plus commentée ; cela d'autant plus à droite et dès lors qu'elle renvoyait à un phénomène politique plus connu, dans le contexte qui plus est des fronts populaires. Elle était rédigée en latin, comme cela était encore fréquemment le cas, ce qui contribuait à sa portée plus universelle, tandis que la langue originelle de la seconde renvoyait encore à une situation nationale. Publiée deux jours plus tôt, la première bénéficiait aussi en quelque sorte de l'antériorité. La lecture antitotalitaire de cette double publication apparut effectivement plus difficile à gauche, où l'encyclique contre le communisme athée avait été fort mal accueillie⁴² ; la gauche italienne, et notamment Justice et Liberté, y avait vu un sceau apposé sur l'axe Rome-Berlin⁴³.

L'analyse de *Mit brennender Sorge* fut plus politique que spirituelle. L'accent fut mis sur les violations du concordat et la persécution de l'Église. C'est surtout à gauche qu'on en souligna la dimension idéologique et l'attaque

40 *Ibid.*

41 « Direction de conscience. Réponse à une enquête », *Volontés*, n° 14, juin 1939, p. 62-83 (rééd. in *De l'actualité historique*, t. 1 : *À la recherche d'une méthode*, Paris, Desclée de Brouwer, 1960, p. 28) ; *ibid.*, p. 298-299.

42 Yvon Tranvouez, « Introduction. *Divarbenn fals-kreden an hitlerism...* De Rome à Quimper, mars-avril 1937 », in Bouthillon et Levant, *Pie XI. Un pape contre le nazisme ?*, *op. cit.*, p. 9-19.

43 Lucia Ceci, « La réception de *Mit brennender Sorge* en Italie », in *ibid.*, p. 277-296.

I.1 / L'ENCYCLIQUE *MIT BRENNENDER SORGE*, DE PIE XI À PIE XII. ORIGINES, LIMITES ET USAGES D'UNE CONDAMNATION

faite au racisme. Dans tous les cas, on y lit bien une opposition nette à Hitler et au national-socialisme. Dans la presse juive, lorsqu'elle y fut mentionnée, ce fut généralement de manière rapide mais positive : on insistait sur la condamnation du racisme, incluant même l'antisémitisme (comme le rapportait *Der Wiener Tag*) et on y vit parfois jusqu'à un acte de résistance⁴⁴. Sur le terrain religieux, les similitudes possibles avec la déclaration de Barmen⁴⁵ de mai 1934 ne furent guère relevées, quand bien même elle trouva bon accueil chez les protestants – notamment en Hollande et en Suisse – jusqu'à forger l'idée, sans l'actualiser, d'un front commun chrétien. Dans certains cas, aux États-Unis ou chez les communistes italiens, elle fut parfois considérée comme faisant l'éloge de la liberté religieuse⁴⁶.

Le compte-rendu qui fut fait du document, en le condensant et en retirant les éléments plus brumeux, tendait alors à accentuer sa dimension combative. Et cela participa de l'écho qu'il eut dans l'opinion mondiale. Ce n'est donc pas seulement la lettre de l'encyclique mais aussi son interprétation qui contribuèrent modestement à refroidir les sentiments amicaux que le national-socialisme suscitait chez certains catholiques en Allemagne et en Europe : à Budapest, par exemple, peut-être en Autriche et en Hongrie, selon le journal *La Croix* et une analyse de la presse réalisée par le Vatican à la fin de la guerre⁴⁷. Toutefois, c'est surtout à une plus petite échelle, celle de la Curie romaine, qu'il aida à une prise de conscience plus nette de l'incompatibilité du nazisme avec la foi chrétienne⁴⁸.

L'encyclique en tant que telle ne fut pas publiée partout. On en avait fait, somme toute, peu de cas en Italie, où l'heure demeurerait à l'alliance avec le Reich. Pacelli, qui ne souhaitait guère qu'on fasse une large diffusion de l'encyclique à l'échelle de la Péninsule, s'efforça plutôt même d'en réduire la portée⁴⁹. Il fallut attendre près d'une année en Espagne, où les évêques ne souhaitaient pas heurter par sa publication la cause nationaliste, et plus particulièrement la Phalange⁵⁰. En Allemagne, la nouvelle de la lecture

44 Perin, « L'antisémitisme : une question absente », art. cité.

45 Déclaration théologique œcuménique du synode qui s'est tenu clandestinement à Barmen, dans la banlieue de Wuppertal, publiée par plusieurs courants du protestantisme allemand en opposition au mouvement nazi des *Deutsche Christen* qui voulaient établir un christianisme positif déjudaisé, débarrassé de l'Ancien Testament et des épîtres de saint Paul, et inséré dans une spiritualité païenne.

46 Lucia Ceci, « La réception de *Mit brennender Sorge* en Italie », art. cité.

47 Article de *La Croix* rapporté par *L'Osservatore Romano* (n° 68, 24 mars 1937, p. 1) et cité par Fritz Sandmann, *L'Osservatore Romano e il nazionalsocialismo 1929-1939*, Rome, Cinque Lune, 1976, p. 292-294 ; dossier des fonds Pie XII contenant une étude de la répercussion de l'encyclique en divers pays (1945) : AA.EE.SS, Germania V, *Parte Extracta*, pos. 719, fasc. 322, f° 29-69.

48 Renato Moro, *La Chiesa e lo sterminio degli ebrei*, Bologne, Il Mulino, 2002.

49 Besier, « Reception in Germany. Voices from outside and diplomatic endeavors », art. cité.

50 Gianmaria Zamagni, « "Pas pour l'instant". *Mit brennender Sorge* et l'Espagne », in Bouthillon et Levant, *Pie XI. Un pape contre le nazisme ?*, op. cit., p. 261-276.

de l'encyclique fit enrager, comme en témoigne l'extrait du *Journal* de Goebbels en exergue de cet article. La réaction fut immédiate. On fit baisser le rideau aux imprimeries qui avaient œuvré à la diffusion du document, et certaines églises furent fermées à titre temporaire. Une courte lettre du gouvernement aux évêques, le 23 mars, les accusait d'avoir violé le concordat, tandis que le *Völkischer Beobachter* les menaçait de suspendre définitivement l'accord. Assez vite, Hitler fit reprendre les procès, dont Goebbels intensifia l'instrumentalisation. Le discours de ce dernier, le 28 mai, était encore une réponse à l'encyclique : « En Allemagne, ce n'est pas la loi du Vatican qui prime, c'est la loi du peuple allemand, devant laquelle tout Allemand doit s'incliner !⁵¹ ». L'année suivante, l'évêque de Rottenburg fut expulsé. Cependant, ainsi que le démontre l'historien Gerhard Besier, il n'y eut finalement pas de changement majeur dans la politique du régime à l'égard de l'Église catholique : la persécution continua et s'intensifia, Hitler poursuivit ses objectifs de réduire les engagements pris en 1933 et d'exclure autant que possible les Églises du domaine public, sans pour autant que le traité ne fût jamais dénoncé par aucune des parties. De son côté, la diplomatie allemande tenta de minorer l'événement auprès des chancelleries et des ambassades, jusqu'à le réduire à un désaccord politique sur l'application du concordat ; le pape aurait seulement exposé ce dernier aux yeux du monde⁵².

Usages et postérité

Du point de vue politique, du temps de Pie XII et surtout de la Seconde Guerre mondiale, l'encyclique ne sembla intervenir qu'assez peu dans l'attitude de la majeure partie des catholiques et de la hiérarchie ecclésiastique quant à leurs rapports aux régimes en place. Chez Faulhaber, qui en avait rédigé la mouture première et moins offensive, elle ne devait pas foncièrement empêcher de composer avec le régime. Le cardinal et archevêque de Munich remettait ainsi à Rome dès mars 1939 un long rapport prêchant pour la reprise des négociations avec les autorités nazies. Il y convoquait *Mit brennender Sorge* pour en exposer l'une des thèses principales, à savoir que la persécution de l'Église devait inévitablement découler de l'idéologie nazie. Il ne tenait donc qu'à Hitler de démontrer le contraire, en tenant les

51 Grosser, Bédarida et Rollet, *Le Dernier Avertissement*, op. cit., p. 91

52 Besier, « Reception in Germany. Voices from outside and diplomatic endeavors », art. cité.

I.1 / L'ENCYCLIQUE *MIT BRENNENDER SORGE*, DE PIE XI À PIE XII. ORIGINES, LIMITES ET USAGES D'UNE CONDAMNATION

promesses qu'il avait faites en 1933 de s'appuyer sur le christianisme et le concordat. Et il posait la question : le moment ne serait-il pas venu de les lui rappeler, à l'occasion par exemple de son prochain anniversaire ?⁵³ De fait, ce fut bien, en 1939, l'option choisie par le successeur de Pie XI.

Du côté des évêques français, à partir de l'été 1940, l'encyclique ne fut pas considérée comme un empêchement au loyalisme à l'égard des autorités de Vichy et de leur politique raciale ; ce qui faisait d'ailleurs regretter à Maritain les insuffisances du document⁵⁴. Pour Tiso, à la tête de l'État slovaque et qui affirmait la compatibilité du nazisme avec le catholicisme, elle fut certainement de moindre poids encore⁵⁵. Le document aurait été traduit en langue slovaque au début du printemps 1944, mais aux États-Unis, par la Fédération catholique slovaquo-américaine et sans que le Vatican ne souhaitât y être associé⁵⁶ ; au même moment, le Saint-Siège était pressé par Washington d'intervenir auprès de Tiso pour stopper les déportations, mais se contentait des vagues promesses de ce dernier – et rappelait son opposition ferme à tout projet de transfert des Juifs de Slovaquie vers la Palestine⁵⁷.

Néanmoins, l'encyclique, fort présente parmi les pages du périodique catholique résistant en France, *Cahiers du Témoignage chrétien*, y prend une valeur paradigmatique. De nombreux passages en sont repris dans le premier numéro de novembre 1941 : pour le journal, elle donne le cadre de la position de l'Église face au nazisme, celle d'une condamnation radicale de tous ses principes spirituels⁵⁸ ; ce qui explique d'ailleurs, selon le principal rédacteur du numéro, le père Fessard, qu'elle ait disparu de toutes les librairies françaises au début de l'Occupation⁵⁹. « Dans l'encyclique de Pie XI, qui condamne le national-socialisme, notre ligne de résistance est tracée », redit le deuxième numéro, de janvier 1942⁶⁰. Et Robert d'Harcourt y revient encore dans le dernier numéro précédant la Libération, en mai 1944⁶¹.

53 Mary Alice Gallin, « The Cardinal and the State: Faulhaber and the Third Reich », *Journal of Church and State*, vol. XII, n° 3, 1970, p. 385-404.

54 Michel Fourcade, « La réception de *Mit brennender Sorge* en France », art. cité.

55 Henri Fabre, *L'Église catholique face au fascisme et au nazisme*, Berchem, EPO, 1994, p. 332-333.

56 Échange entre le délégué apostolique à Washington, Cicognani, et le secrétaire d'État Maglione, avril-mai 1944 : AA.EE.SS, *Germania VI, Parte Extracta*, pos. 719, fasc. 322, f° 3-7.

57 ADSS (*Actes et documents du Saint-Siège relatifs à la Seconde Guerre mondiale*, édités par Pierre Blet, Angelo Martini, Burkhart Schneider, Cité du Vatican, 1965-1981), vol. X. Voir aussi Fabre, *L'Église catholique face au fascisme et au nazisme*, op. cit., p. 334-356. Voir aussi Moro, *La Chiesa e lo sterminio degli ebrei*, op. cit., p. 199 sur ce dernier point.

58 Voir *La résistance spirituelle 1941-1944. Les cahiers clandestins du Témoignage chrétien*, textes présentés par François et Renée Bédarida, Paris, Albin Michel, 2001, p. 52-55.

59 *Ibid.*, p. 42.

60 *Ibid.*, p. 96-97.

61 *Ibid.*, p. 314-315.

À la Curie et chez Pie XII, *Mit brennender Sorge* devint finalement la pierre angulaire de l'attitude du Saint-Siège face au III^e Reich, dans le sens où on considérait que ce qui devait être dit l'avait été par Pie XI. L'encyclique et rien que l'encyclique cependant : dans les esprits, celle-ci avait balayé le terrain de la condamnation du nazisme, et les compléments que Pie XI avait pu y apporter en 1938-1939 au sujet de l'antisémitisme ne furent pas repris par son successeur. C'est d'ailleurs ce qu'illustre le refus, que l'on sait, d'accueillir en 1946 la demande de l'ambassadeur Maritain d'une dénonciation de l'antisémitisme⁶².

Sur ce point encore, les fonds Pie XII ont mis au jour plusieurs projets de publications conçus au sein de la Secrétairerie d'État au cours et à l'issue de la guerre, s'apparentant à un *Livre blanc* des rapports du Saint-Siège avec le gouvernement de Berlin et plus généralement de la situation faite à l'Église catholique en Allemagne⁶³. Ce dernier avait été envisagé dès 1933, et régulièrement mis sur le tapis par la suite sous la forme de menace à l'endroit du régime de révéler au monde la lutte qu'il menait contre la foi chrétienne. Le *New York Times* en annonçait encore les velléités en mai 1937⁶⁴, sans qu'elles ne fussent jamais actualisées avant la défaite du Reich ; on notera simplement un ouvrage rédigé en allemand puis traduit et publié anonymement en anglais à Londres en 1940 sur la persécution de l'Église, œuvre en réalité du jésuite allemand Walter Mariaux, menée à partir d'archives essentiellement allemandes⁶⁵. Le travail fut bien commencé durant les années 1930 dans les bureaux de la Secrétairerie d'État. L'idée fut reprise après la guerre – une mouture en trois volumes fut entamée et poursuivie au moins jusqu'en décembre 1945 – pour être

62 Moro, *La Chiesa e lo sterminio degli ebrei*, op. cit., p. 199-200.

63 Il s'agit tout d'abord du dernier fascicule d'une série de onze entamée sous Pie XI et intitulée *Enciclica sulla "Situazione della Chiesa in Germania"*. Alors que les fascicules 312 à 321 étaient consultables depuis 2006, et concernaient la préparation et la publication de l'encyclique, le fascicule 322, qui couvre les années Pie XII, n'a été rendu disponible qu'en 2020 (AA.EE.SS, Germania V, *Parte Extracta*, pos. 719, fasc. 322). Il contient un rapide échange de dépêches en 1944 sur le projet de publication de l'encyclique en slovaque (voir plus haut), une étude datée de la fin de la guerre sur la répercussion de l'encyclique en divers pays (voir aussi plus haut), et des projets ou moutures de publications ayant trait à l'attitude du Saint-Siège face au nazisme, reprenant de larges parts de l'encyclique. Il s'agit ensuite de la série de huit fascicules intitulée *Au sujet de la préparation d'un Livre blanc* (AA.EE.SS, Germania V, *Parte Extracta*, pos. 708, I-VIII), qui contient les moutures du projet élaboré sur plusieurs années (du milieu des années 1930 aux années 1945-1946) auquel collaborèrent notamment l'ancien ministre de Bavière auprès du Saint-Siège Otto von Ritter et le prêtre et théologien Michele Maccaroni. Ces deux séries documentaires contiennent du matériel à la fois en allemand et en italien, entraînant un laborieux travail de traduction qui joua aussi un rôle, semble-t-il, dans le report et l'ajournement de la publication finale.

64 « Pope Pius preparing "White Book" on Reich : Compiles Documents to Show Germany Rather Than Vatican Has Violated Concordat », *New York Times*, 4 mai 1937, p. 10.

65 *Todfeind des Christentums. Tatsachen und Dokumente aus dem Kampf des Nationalsozialismus gegen die katholische Kirche / The persecution of the Catholic Church in the Third Reich. Facts and Documents*, Londres, 1940. Voir Roman Bleistein, « Walter Mariaux und der Kirchenkampf des Drittes Reiches », *Stimmen der Zeit*, n° 212, 1994, p. 793-805.

I.1 / L'ENCYCLIQUE *MIT BRENNENDER SORGE*, DE PIE XI À PIE XII. ORIGINES, LIMITES ET USAGES D'UNE CONDAMNATION

finalement abandonnée. L'ouvrage que publia en 1947 Michele Maccarone, prêtre italien et historien de l'Église, en était un aboutissement seulement partiel, alors que le contexte d'après-guerre en transformait le sens pour prendre des finalités plus apologétiques⁶⁶. Il résulte des documents à disposition dans les archives vaticanes que ces entreprises éditoriales étaient largement axées sur *Mit brennender Sorge* – « pierre milliaire de l'attitude du Saint-Siège envers l'Allemagne nazie, et qui suscita le consensus des catholiques du monde », insistait Maccarone⁶⁷.

Ces projets et publications de la fin de la guerre accordent aussi une place majeure au discours prononcé par Pie XII devant le Sacré Collège le 2 juin 1945, première intervention officielle après la fin de la guerre en Europe et dédié à la paix nouvelle mais fragile. Or, dans les passages consacrés à l'Église et au national-socialisme, ce discours était déjà en grande partie une reprise de *Mit brennender Sorge*, avec la défense de l'option concordataire, la redite des violations du régime et de la lutte contre l'Église, la dénonciation du mythe de la race et du sang. « L'Église fit tout ce qui était en son pouvoir pour élever un frein puissant à la propagation de ces doctrines non moins délétères que violentes », affirmait Pie XII à propos de l'encyclique, ajoutant que « personne ne pourrait reprocher à l'Église de ne pas avoir dénoncé et signalé à temps le véritable caractère du national-socialisme et le danger auquel il exposait la civilisation chrétienne⁶⁸ ». La question du sort des Juifs et de l'antisémitisme était bien absente, comme elle l'avait été dans *Mit brennender Sorge*.

* * *

Si ces quelques éléments ne changent guère la donne quant à ce qu'on savait de l'attitude du Saint-Siège sous Pie XII face au nazisme et à la Shoah, ils aident à saisir la différence de degré dans l'autorité du magistère selon qu'il s'exprime par voie d'encyclique ou par d'autres moyens moins solennels, du moins dans la période concernée. De ce point de vue, on rappellera que la mémoire de *Divini Redemptoris* fut le plus souvent exempte des allègements que Pie XI avait apportés quelques mois plus tard sur le terrain pratique. Lorsqu'après Barbarossa, les catholiques américains utilisèrent l'encyclique contre le communisme pour s'opposer à toute aide de leur gouvernement

66 Michele Maccarone, *Il Nazionalsocialismo e la Santa Sede*, Rome, Studium, 1947.

67 *Ibid.*

68 Discours aux cardinaux du 2 juin 1945, consultable en ligne sur le site officiel du Vatican : https://www.vatican.va/content/pius-xii/it/speeches/1945/documents/hf_p-xii_spe_19450602_accogliere.html (consulté le 21 juin 2023).

à Moscou, le président Roosevelt dut demander à Pie XII qu'il en donne une exégèse plus libérale. Ce dernier ne souhaita pas produire de déclaration publique, mais envoya des instructions dans le sens attendu à son délégué apostolique à Washington, afin qu'il s'accorde avec les évêques pour les rendre publiques : la condamnation du communisme n'excluait pas l'aide à la Russie dans le cadre de l'alliance contre l'Allemagne⁶⁹.

On sait par ailleurs que durant la guerre, pour contourner l'interdit papal suite aux contenus trop virulents à l'égard du Reich, Radio Vatican répétait régulièrement des passages de *Mit brennender Sorge* afin de dénoncer les violences commises à l'égard des catholiques du Reich.

Finalement, devant des usages à contre-emploi de *Mit brennender Sorge*, dont on argue de l'existence pour justifier le silence public devant le génocide, on peut se demander si elle n'a pas été une encyclique sans postérité.

69 ADSS, vol. V. Voir aussi John S. Conway, « Myron C. Taylor's Mission to the Vatican, 1940-1950 », *Church History*, vol. XLIV, n° 1, 1975, p. 85-99.